

# Aspects transversaux des droits économiques, sociaux et culturels des femmes en France

Partie 2 du rapport d'Adéquations

jeudi 1er mars 2012

**En France l'égalité de fait des femmes et des hommes n'est toujours pas atteinte. Pour Adéquations, trois facteurs sociétaux principaux entravent structurellement la capacité des femmes à bénéficier de façon égale de l'ensemble de leurs droits économiques, sociaux et culturels : le partage inéquitable des responsabilités politiques, économiques, sociales et culturelles entre femmes et hommes, Le partage inéquitable des tâches domestiques au détriment des femmes, les violences contre les femmes.**

Sommaire de cet article

- [Introduction](#)
- [1.1 Nécessité de prendre en compte des aspects transversaux entravant les droits économiques, \(...\)](#)
- [1.2 Urgence de prendre en compte des populations féminines spécifiques subissant des doubles \(...\)](#)
- [1.3 Evaluer l'architecture institutionnelle pour les droits des femmes](#)

## Introduction

En France, malgré des avancées importantes au sein de la société et en matière juridique, l'égalité de fait des femmes et des hommes n'est toujours pas atteinte : les violences et les nombreuses inégalités et discriminations [1] notamment indirectes, persistent en matière d'emploi, de salaires, d'exercice des responsabilités décisionnelles, de sécurité sociale (retraites), d'accès à la santé sexuelle et de la procréation.

Pourtant, l'expérience montre l'utilité et la nécessité des actions volontaristes et positives comme les quotas et la parité, les lois et les dispositifs juridiques, des statistiques sexuées pour mieux connaître les réalités des discriminations, l'approche intégrée de l'égalité au niveau interministériel et dans la loi de finance, la transcription des engagements européens et internationales et leur redevabilité auprès des mécanismes de suivi communautaires et onusiens.

Ce sont des conditions nécessaires pour l'évolution progressive de la situation, mais elle ne sont pas suffisantes si elles ne traduisent pas par des moyens financiers et humains à la hauteur et sur la durée, et si les leviers les plus essentiels de changement et les points de résistance les plus forts restent insuffisamment prise en compte. L'imposition par les medias, la publicité, le système éducatif... de stéréotypes sexistes constitue un de ces modes de résistance aux transformations sociales, de même que les euphémismes, comme les tournures avec un verbe mais pas de sujet (« les violences faites aux femmes »), ou les mots ambigus « la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle » (à la place de "l'articulation"), la « maternité » étendue à l'élevage des enfants - auquel cas il s'agit en fait de parentalité...

Une contradiction existe entre l'évolution favorable de l'opinion publique, par exemple en matière d'acceptation de la présence des femmes au pouvoir, confirmée par de nombreux sondages, et les résistances de la classe politique et économique en la matière. La France connaît une situation particulière avec des décideurs et des élus présents depuis parfois quarante ans, bloquant l'accès des femmes, et aussi des jeunes, comme des personnes « issues des diversités ». De ce point de vue, des mesures contre le cumul des mandats, le pantouflage, les conflits d'intérêts auraient un impact favorable

à la fois sur la démocratie en général et sur l'égalité femmes-hommes. La situation est la même dans le domaine économique et reste caricaturale dans le monde de la culture, et même jusque dans le secteur associatif et syndical...

L'enjeu de « l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale » demeure un point essentiel et déterminant, renvoyant à la question d'une nécessaire évolution des comportements des hommes et de leur perception de la parentalité. La mise en œuvre de mesures spécifiques et de campagnes de sensibilisation en direction des hommes reste un point négligé des politiques en faveur des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes.

Les acteurs politiques et sociaux gagneraient à mieux se saisir de l'approche « de genre », qui analyse la construction sociale des relations femmes-hommes, la domination, le travail « domestique » et de « care » gratuit des femmes constituant une des bases de l'organisation sociale et économique - sans oublier les discriminations multiples et les croisements à opérer entre genre, génération, classe sociale, origine culturelle... [2]

La récente polémique en France sur l'introduction des questions "de genre" dans les manuels scolaires a montré la profonde méconnaissance de cette question de la part d'une partie des décideurs et notamment des député-es. Récemment, un élu local est allé jusqu'à voter contre l'adoption par une collectivité de la Charte européenne de l'égalité dans la vie locale en se réclamant de ce problème de concept de "genre" ! [Consulter le dossier d'Adéquations sur le genre dans les manuels scolaires.](#)

Pourtant, l'approche par les droits humains et l'approche intégrée du genre peuvent à la fois se renouveler et constituer un apport déterminant dans les choix de société concernant la mondialisation, les rapports « Nord-Sud » et la construction européenne, la crise écologique et la définition d'un développement durable (par exemple dans la discussion sur les nouveaux indicateurs de richesse), la santé environnementale et de la procréation, l'économie sociale et solidaire, la diversité culturelle... Autant d'enjeux rarement abordés du point de vue du genre, tant par les décideurs politiques que par les organisations de la société civile... Certains de ces aspects sont évoqués dans le présent document et seront développés dans une publication ultérieure.

## **1.1 Nécessité de prendre en compte des aspects transversaux entravant les droits économiques, sociaux et culturels des femmes**

Selon Adéquations, trois facteurs sociétaux principaux, basés sur une position dominante des hommes confortée par l'intériorisation de stéréotypes de genre affectant les hommes et les femmes, entravent structurellement la capacité des femmes à bénéficier de façon égale de l'ensemble de leurs droits économiques, sociaux et culturels :

### **1. Le partage inéquitable des responsabilités politiques, économiques, sociales et culturelles entre femmes et hommes**

La France est particulièrement en retard en matière de parité et d'accès des femmes au pouvoir et aux postes décisionnels, de régulation et de négociation.

*Au classement 2010 du World Economic Forum, elle apparaît en régression, occupant le 46ème rang au niveau de la parité politique, le 60ème pour les responsabilités économiques et même la 127ème place pour les écarts salariaux... Les femmes constituent 51,4 % de la population française, 52% de l'électorat et 53% des inscrit-es sur les listes électorales. Pourtant l'Assemblée nationale ne compte que 18,5 % de femmes députées (12,3 % en 2002).*

**2. Le partage inéquitable des tâches domestiques au détriment des femmes,** rendant plus difficile le bénéfice des droits attachés notamment à la formation, au syndicalisme, aux responsabilités professionnelles, à la culture etc.

*Les femmes continuent d'assumer 80 % des tâches domestiques ; elles consacrent, en moyenne, 3 h 50 par jour aux tâches domestiques (soins des enfants et des adultes compris) contre 2 heures pour les hommes.*

**3. Les violences contre les femmes** [3] qui concernent tous les domaines : travail, famille, milieu scolaire, santé...

*Ainsi une femme meurt tous les deux jours et demi du fait de violences de la part de son conjoint (140 femmes en 2009) [4]. 15 952 hommes et 438 femmes ont été condamnés pour crimes et délits sur conjoint ou concubin (données provisoires 2009).*